

Garanties des véhicules neufs 2019

Cette analyse exclusive de CAA-Québec vous permet de constater quels constructeurs offrent les meilleures protections. Voyez les deux tableaux afin d'avoir une vue d'ensemble, que vous vous intéressiez à l'achat d'un véhicule à carburant, hybride ou électrique.

Garanties des constructeurs 2019: véhicules à carburant

2019	Véhicule entier*	Groupe moto-propulseur**	Composants du système de propulsion hybride ou électrique	Chaîne audio, lecteur DVD, système de navigation	Système antipollution	Corrosion	Ceintures de sécurité et coussins gonflables	Assistance routière
ACURA	4/80	5/100	8/160 ^N	4/80	4/80 ^C 8/130 ^A	Surf. : 4/80 ^M Perf. : 5/ill.	5/100	4/ill.
ALFA ROMEO	4/80	4/80	-	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^B	Surf. : aucune Perf. : 3/ill. ^R	4/80	4/80
AUDI	4/80 ²	4/80	4/80 ⁴	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : 4/80 ^F  Perf. : 12/ill. ^F	4/80	4/80
BMW	4/80 ²	4/80	4/80 ⁴	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : aucune  Perf. : 12/ill. ^J	4/80	4/80
BUICK/CADILLAC	4/80 ^{1,9}	6/110	8/160	4/80	4/80 ^C 8/130 ^A	Surf. : 4/80 Perf. : 6/ill.	4/80	6/110 ^H
CHEVROLET/ GMC	3/60 ^{1,9}	5/100 ⁷	8/160	3/60	3/60 ^{C, D} 8/130 ^{A, D}	Surf. : 3/60 Perf. : 6/160	3/60	5/100 ^{7, H}
CHRYSLER/ DODGE/JEEP/FIAT	3/60	5/100 ^G	5/100 ⁴	3/60	2/40 ^C 3/60 8/130 ^B	Surf. : 3/ill. Perf. : 5/160	3/60	5/100 ^G
FORD	3/60	5/100 ³	8/160	3/60	2/40 ^C 3/60 ^C 8/130 ^{A, E}	Surf. : 3/60 ⁸ Perf. : 5/ill.	5/100	5/100
GENESIS	 5/100 ^{1,2}	5/100	-	3/60	5/100 ^C 8/130 ^A	Surf. : 3/60 Perf. : 5/100	5/100	5/ill.
HONDA	3/60	5/100	8/160 ^N	3/60	3/60 ^C 8/130 ^A	Surf. : 3/ill. ^L Perf. : 5/ill.	5/100	3/ill.
HYUNDAI	 5/100	5/100	8/160	3/60	5/100 8/130 ^A	Surf. : 3/60 Perf. : 5/ill. ^S	5/100	5/ill.
INFINITI	4/100 ¹	6/110	-	4/100	2/40 ^C 4/100 8/130 ^A	Surf. : 4/100 Perf. : 7/ill.	 Ceintures : 10/ill. Coussins : 6/110	4/ill.
JAGUAR	4/80	4/80	5/100 ⁴	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : 4/80 ^F Perf. : 6/ill. ^F	4/80	4/80
KIA	 5/100	5/100	8/160	3/60	5/100 8/130 ^A	Surf. : aucune Perf. : 5/ill.	5/100	5/ill.
LAND ROVER	4/80	4/80	5/100 ⁴	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : 4/80 ^F Perf. : 6/ill. ^F	4/80	4/80
LEXUS	4/80 ^{1,2}	6/110	8/160 ⁴	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : aucune Perf. : 6/ill.	6/110	4/80 6/110
LINCOLN	4/80	6/110	8/160	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : 4/80 ⁸ Perf. : 5/ill.	5/100	6/110
MAZDA	 3/ill.	 5/ill.	-	 3/ill.	2/38 400 ^C 3/80 8/128 ^A	Surf. : aucune Perf. : 7/ill. ^K	 5/ill.	3/ill.
MERCEDES-BENZ	4/80	4/80	4/80 ⁴	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : 4/80 Perf. : 5/ill.	4/80	4/ill.
MERCEDES-BENZ (FOURGONS)	3/60	5/100 ⁵	-	3/60	2/40 ^C 4/80 8/130 ^{A, 5}	Surf. : 3/60 Perf. : 5/160 ^Q	3/60	5/100
MINI	4/80 ²	4/80	4/80 ⁴	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : 4/80  Perf. : 12/ill. ^J	4/80	4/80
MITSUBISHI	 5/100 ⁶	 10/160	 10/160	3/60	2/40 ^C 5/100 8/130 ^A	Surf. : 5/100 Perf. : 5/ill.	5/100	5/ill. ⁶

2019	Véhicule entier*	Groupe moto-propulseur**	Composants du système de propulsion hybride ou électrique	Chaîne audio, lecteur DVD, système de navigation	Système antipollution	Corrosion	Ceintures de sécurité et coussins gonflables	Assistance routière
NISSAN	3/60 ⁷	5/100 ⁷	5/100 ⁴	3/60 ⁷	2/40 ^C 3/60 8/130 ^A	Surf. : 3/60 ⁷ Perf. : 5/ill.	 Ceintures : 10/ill. Coussins : 5/100	3/ill.
PORSCHE	4/80	4/80	7/130	4/80	4/80 8/130 ^{A, C}	Surf. : aucune  Perf. : 12/ill.	4/80	4/80
SMART	/80	4/80	4/80 ⁴	4/80	Véhicules à zéro émission polluante	Surf. : 4/80 Perf. : 5/ill.	4/80	4/ill.
SUBARU	3/60	5/100	-	3/60	3/60 ^C 8/130 ^A	Surf. : 3/60 Perf. : 5/ill.	5/100	3/ill.
TESLA	4/80	8/160 ^R	8/160 ^R	4/80	Véhicules à zéro émission polluante	Aucune	5/100	3/80
TOYOTA	3/60	5/100	5/100 ⁴	3/60	2/40 ^C 3/60 8/130 ^A	Surf. : 3/60 Perf. : 5/ill.	5/100	3/ill.
VOLKSWAGEN	4/80	5/100	5/100 ⁴	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : aucune Perf. : 7/ill.	4/80	4/80
VOLVO	4/80	4/80	4/80 ⁴	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : 1/ill.  Perf. : 12/ill	5/ill.	4/ill.

© 2019. Tous droits réservés, CAA-Québec. Les garanties peuvent être modifiées sans préavis.

À jour en avril 2019.

Garantie des véhicules avec motorisation électrique

2019	Composantes principales de traction*	Batterie à haute tension	Détails sur la batterie de remplacement	Capacité minimale en fin de garantie
ACURA	8/160	8/160	Batterie neuve ou réusinée	Non communiqué
AUDI	4/80	8/160	Non communiqué	Non communiqué
BMW	/80	8/160 (100% électrique) 8/128 (hybride rechargeable)	Non communiqué	70%
BUICK/CADILLAC	8/160	8/160	Non communiqué	Non communiqué
CHEVROLET/GMC	8/160	8/160	Neuve ou remise à neuf avec au moins 60% de la capacité d'origine (selon l'âge et le kilométrage)	60%
FCA	5/100	10/160	Non communiqué	Non communiqué
FORD	8/160	8/160	Neuve ou remise à neuf (selon l'âge et le kilométrage)	Non communiqué
HONDA	8/160 ou 8/192	8/160	Non communiqué	Non communiqué
HYUNDAI	8/160	8/160	Neuve ou remise à neuf avec au moins 70% de la capacité d'origine (selon l'âge et le kilométrage)	70%
JAGUAR	5/100	8/160	Non communiqué	Non communiqué
KIA	8/160	8/160	Neuve ou remise à neuf avec au moins 70% de la capacité d'origine (selon l'âge et le kilométrage)	70%
LAND ROVER	5/100	8/160	Non communiqué	Non communiqué
LEXUS	6/110	8/160	Non communiqué	Non communiqué
LINCOLN	8/160	8/160	Neuve ou remise à neuf (selon l'âge et le kilométrage)	Non communiqué
MERCEDES-BENZ	4/80	6/160	Non communiqué	Non communiqué
MINI	4/80	8/128	Réparation ou remplacement si la perte de capacité excède 30%	70%
MITSUBISHI	10/160	10/160	Non communiqué	Non communiqué
NISSAN	5/100	8/160 inspection annuelle de la batterie obligatoire	Réparée ou remplacée par une batterie neuve ou remise à neuf avec une capacité d'au moins 9 barres sur 12	9 barres sur 12
PORSCHE	7/110	7/110	Non communiqué	Non communiqué
SMART	4/80	8/100	Non communiqué	Non communiqué
TESLA	8/160 ou 8/192	8/160 (batterie de base) ou 8/192 (batterie à haut rendement)	Capacité au moins égale à celle de la batterie à remplacer	70%
TOYOTA	5/100	8/160	Non communiqué	Non communiqué
VOLKSWAGEN	5/100	8/160	nd	70%
VOLVO	4/80	8/160	Remplacement	55%

Note: les données du tableau sont affichées en nombre d'années et milliers de kilomètres (ans/mille km).

La garantie est valide jusqu'à la première des deux possibilités.

*Peut varier: par exemple, moteur électrique et générateur.

Abréviation et notes

Note: les données du tableau sont affichées en nombre d'années et milliers de kilomètres (ans/mille km).
La garantie est valide jusqu'à la première des deux possibilités.

Abréviations

 : parmi les meilleures couvertures sur le marché selon CAA-Québec.

Ill.: illimité

Surf.: surface (rouille causée par un défaut de matériau ou de fabrication)

Peint.: peinture

Perf.: perforation

* Véhicule entier – Certains constructeurs utilisent le terme «garantie limitée de véhicule neuf».

Les réglages (ex.: l'ajustement d'une portière) et/ou certains composants sujets à l'usure sont généralement couverts pendant 1 an/20 000km.

** Le **GROUPE MOTOPROPULSEUR** comprend le moteur, la transmission et le différentiel. Peut comprendre aussi la couverture d'un ou plusieurs éléments parmi les suivants: direction, suspension, freins (sauf les plaquettes, garnitures et disques, habituellement considérés comme des pièces d'usure normale), moteurs électriques, système de refroidissement, circuit d'alimentation, etc. La liste des éléments couverts peut varier.

Notes

1. Programme de transport de remplacement offert. Vérifier auprès du concessionnaire.
2. Comprend l'entretien prévu dans le guide d'entretien du constructeur (ex.: vidange d'huile et inspection). Les exclusions inscrites dans le guide d'entretien demeurent valides. Le nombre de services d'entretien compris peut varier selon la marque et les conditions de financement (ex.: Audi, Jaguar et Land Rover: premier service seulement; BMW: 4/80; Genesis: 5/100; Lexus: services de 1600 km et 8000 km seulement, vérifiez les modèles admissibles; MINI: 3/40).
3. Moteurs diesels et certains de leurs composants: 5/160.
4. Batterie à haute tension: 8/128 (BMW et MINI hybrides rechargeables); 8/160 (Audi, BMW Série i, Jaguar, MINI 100% électriques, Nissan, Polestar, Toyota 100% électriques, Volkswagen, Volvo); 8/160 ou 10/250 (Mercedes-Benz); 10/160 (Chrysler, Dodge, Jeep et Ram); 10/240 (Land Rover, Lexus et Toyota hybrides et hybrides rechargeables).
5. Moteurs diesels: 5/160.
6. Parfois prolongée à 10/160 en période de promotion.
7. Certains véhicules commerciaux: 5/160.
8. Panneaux de carrosserie en aluminium: 5/ill.
9. Pneus également couverts contre tout défaut de matériaux ou de fabrication, au prorata de leur utilisation (Cadillac: 4/80; Buick/Chevrolet/GMC: 3/60).
- A. Convertisseur catalytique, module de commande électronique du moteur à essence ou électrique (ECM), module de commande électronique du groupe propulseur à essence ou électrique (PCM), module de commande du véhicule (VCM), module de commande électronique de la boîte de vitesses (TCU), module de commande du carburant, dispositif de diagnostic de bord ou connecteur du dispositif de diagnostic de bord. Cette liste peut varier selon le type de véhicule (léger ou lourd) et le moteur (à essence, électrique ou diesel). Audi: certains composants du système hybride compris. Honda: mises à jour logicielles et témoin d'anomalie compris.
- B. Convertisseur catalytique et module de commande électronique du moteur (ECM). Chrysler, Dodge, Jeep et Ram hybrides: 8/160. Ram 2500 et 3500: 5/80. Certains composants des Ram équipés du moteur diesel Cummins: 5/160.
- C. Garantie de conformité aux inspections obligatoires (dans certaines provinces). Les éléments habituellement couverts sont énumérés à la note A. Chrysler, Dodge, Jeep et Ram hybrides: 8/160.
- D. Camionnette avec poids nominal brut de 3856 kg (8500 lb) et plus munie d'un moteur à essence ou diesel de grosse cylindrée: 5/80.
- E. Véhicules à usage intensif (Super Duty) dont le poids nominal brut est de 3856 kg (8500 lb) à 8845 kg (19 500 lb): 5/80.
- F. Carrosserie en aluminium: réparations chez un concessionnaire autorisé seulement.
- G. Véhicules SRT: 3/60; moteur diesel Cummins: 5/160.
- H. Défaillance d'un composant du système de propulsion électrique: remorquage 8/160.
- J. Inspection requise à tous les 2 ans.
- K. Déclaration des dommages obligatoire.
- L. Défauts de la peinture: 3/60.
- M. Défauts de la peinture couverts.
- N. Certains relais, câbles et capteurs: 3/60 (Honda) ou 4/80 (Acura).
- P. Après 4 ans, protection renouvelée annuellement pour un maximum de 4 années supplémentaires (sur présentation de preuves de respect du calendrier d'entretien de Maserati).
- Q. Panneaux de carrosserie en tôle: 3/ill.
- R. Tout panneau en tôle: 3/ill. Panneaux extérieurs: 5/160.
- S. Tout composant métallique, mobile ou non, du véhicule situé sous la ligne inférieure des glaces, à l'exclusion des composants faisant partie du groupe motopropulseur, du système de direction, du système de freinage ou du système d'échappement.
- T. Modèles 100% électriques: remorquage sans frais à une borne de recharge lorsque la batterie est vide (maximum 10 fois par année).

NOTE SUPPLÉMENTAIRE: Certains constructeurs automobiles incluent dans leur garantie des éléments qui ne sont pas énumérés dans cette liste. Consultez le manuel du propriétaire pour obtenir tous les détails sur la couverture de votre garantie.